

AVERTISSEMENT A PROPOS DES 21 CONDITIONS...

Des camarades nous demandant de rééditer les "*Vingt-et-une conditions*" suivies de la *Charte d'Amiens*.

D'autres camarades nous ont reproché d'avoir isolé les "vingt-et-une conditions" de leur contexte historique.

Ce reproche est fondé... Les "*Vingt-et-une conditions*" furent décidées par le deuxième congrès de l'*Internationale Communiste* qui fut réuni en juillet 1920, c'est-à-dire en période de guerre civile.

Dans une telle situation, on peut comprendre les conditions draconiennes posées pour l'admission à l'internationale. Il s'agissait alors de sélectionner une avant-garde sûre et on ne pouvait évidemment admettre n'importe qui, n'importe comment!

Aussi bien notre critique des "*Vingt-et-une conditions*" se situe-t-elle à un autre niveau... Ce que nous reprochons, c'est d'abord le ton du document... inquisitorial... dogmatique. Les "*Vingt-et-une conditions*" annoncent Vichinsky et les procès de Moscou. Seuls, des bureaucrates, et de la pire espèce, ont pu rédiger un tel monument de suffisance dogmatique.

Relisez, par exemple, la 2^{ème} et la 9^{ème} conditions... quel mépris pour les militants et les organisations que la classe ouvrière s'est donnée. On est loin de la pratique du front unique qui ne fut décidée, il est vrai, que par le 3^{ème} congrès (juin 1921).

Le mythe de la dictature du prolétariat avait conduit les bolcheviks à contester aux syndicats toute autonomie pour les ravalier au rang de "*courroie de transmission*" (les papes, eux, parlent de "*corps intermédiaire*")

Il faut cependant dire que certains courants bolcheviks (trotskystes) ont, depuis, remis en cause cette conception et affirment maintenant la nécessité de l'indépendance des syndicats (même en régime socialiste)

Mais pour un militant véritablement révolutionnaire, il ne saurait y avoir de textes sacrés. La *Charte d'Amiens*, elle-même, sur laquelle se fonde notre conception du syndicalisme n'est pas exempte de critiques.

On ne peut passer sous silence d'utilisation faite par les corporatistes et autres partisans des théories fumeuses de "*l'autogestion*" (en régime capitaliste de surcroît!) de ce passage qui mériterait assurément d'être sérieusement discuté:

"Le syndicat, aujourd'hui groupe de résistance, sera dans l'avenir le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale".

Nous avons également décidé de publier l'admirable "*Lettre aux anarchistes*" de Fernand Pelloutier... Pourtant, elle aussi, mérite d'être relue d'un œil critique. Que sent devenus, par exemple, ces "*groupes libres de producteurs*" par qui, écrivait Pelloutier, "*semble devoir se réaliser notre conception anarchiste et communiste*"?

Mes événements de mai-juin 1968 nous ont apporté la preuve qu'aucun militant, aucune organisation n'est à l'abri d'erreurs voire même de dangereuses illusions!

L'histoire confirme cette observation qui devrait inciter les militants ouvriers à faire preuve d'un minimum de tolérance et de compréhension dans la nécessaire critique de leurs positions respectives.

C'est pourquoi, je ne saurais, en ce qui me concerne, sombrer dans je ne sais quel "*anti-bolchevisme*" que certains semblent vouloir remettre à la mode (sans compter qu'il est des mots d'ordre chargés d'un tel passé qu'il est préférable de ne pas reprendre!) (*).

Contrairement à ce qui nous sépare irrémédiablement des tenants du corporatisme (autrement dit du catholicisme social), la querelle qui nous oppose aux bolcheviks reste une querelle de famille.

Nous sommes, que cela plaise ou non condamnés à cohabiter dans les mêmes frontières de classes.

Tous doivent savoir que, seul le respect rigoureux des règles de la démocratie ouvrière rendra cette cohabitation supportable puis féconde!

Alexandre HÉBERT.

(*) Il est inutile de préciser que nous ne considérons pas le stalinisme qui s'affirme aujourd'hui pour la régionalisation et l'intégration dans les organismes de participation comme l'héritier de la pensée de Lénine et de ses compagnons.